

Blangy-sur-Bresle

L'Éclairer de Gamaches du 6 avril 2023

525 mots

Groupe scolaire Charles Frechon. Il y aura bien un poste d'enseignant supprimé à la rentrée de septembre

Demandé par la ville de Blangy-sur-Bresle, le maintien du dédoublement des classes de CP et CE1 à la rentrée de septembre a été refusé. Conséquence, un poste d'enseignant sera supprimé et le nombre de classe passera de 13 à 12.

C'est confirmé. En place depuis septembre 2021 au groupe scolaire Charles Frechon à Blangy-sur-Bresle, le dédoublement des classes de CP et CE1 cessera à la prochaine rentrée des classes. L'opposition du maire Éric Arnoux et de Valérie Garraud, conseillère départementale du canton d'Eu, n'y changera rien.

« **C'est définitif** » regrette Éric Arnoux, « **et je pense durable, tant que nous ne serons pas dans le Réseau d'éducation prioritaire** ».

Pour mémoire, les deux élus ont écrit un courrier à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) en date du 5 février. Dans cette lettre, ils demandaient la poursuite du dédoublement, et le classement du groupement scolaire et du collège en Zone d'éducation prioritaire (Zep), ou Réseau d'éducation prioritaire (Rep). « **Nous savons remplir tous les critères pour accéder à ce dispositif** » indiquaient-ils, exposant un à un leurs arguments : les bénéfices observés suite à la mise en place du dédoublement (notamment un meilleur niveau de lecture en CE1 grâce à des effectifs réduits à une quinzaine d'élèves par classe de CP et CE1), l'accompagnement des enfants en difficulté d'apprentissage, et la fragilité de la population (25 % de logements sociaux, niveau socio-professionnel faible et paupérisation, problèmes de mobilité...).

Malgré cet exposé, et une copie de la pétition menée par les parents d'élèves, la position de l'Éducation Nationale reste la même. « **Nous avons reçu une réponse officielle de la DASEN** » rapporte Éric Arnoux, « **elle précise que l'école primaire Frechon ne relève pas du Rep et qu'elle ne peut pas bénéficier du dédoublement. Elle assure aussi que les élèves en Ulis [N.D.L.R. : Unité localisée pour l'inclusion scolaire] sont comptés dans les effectifs. Voici les nouvelles, qui ne nous satisfont pas bien sûr** ».

Une classe en moins, pas une fermeture

Aussi, après arrêt du dédoublement en CP et CE1, un poste d'enseignant va être supprimé à l'école élémentaire et le nombre de classes passera de 13 à 12 (dont 3 en maternelle), pour un effectif total estimé à 224 enfants et une moyenne de 20,4 élèves par classe, « **soit bien en dessous du seuil de 24** ». Le souci, pour Éric Arnoux, c'est que « **la prévision pour les années suivantes sera probablement en moyenne de 25, compte tenu des effectifs actuels dans les différentes sections de maternelle** ».

Enfin, même s'il y aura bien une classe en moins à la rentrée de septembre sur le groupement scolaire, Kévin Plouvier, adjoint au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse, précise que techniquement, « **on ne peut pas parler de fermeture de classe. C'est juste la conséquence de la fin du dédoublement** ».

Blandine Bény-Thoreux



Le groupe scolaire Charles Frechon va perdre un poste d'enseignant en élémentaire à la prochaine rentrée des classes.